

DG 209

MG

v. 7



FONDO EMETERIO
VALVERDE Y TELLEZ

CHAPITRE VII

CONQUÊTE DE L'OCCIDENT. GUERRE DES GAULES

Sortons enfin des sphères étroites et monotones de l'égoïsme politique, qui n'a mené ses combats que dans la Curie ou dans les rues de la capitale. L'histoire, dans sa marche, nous conduit vers un monde où s'agitent d'autres et plus importantes questions que celle de savoir si le premier monarque de Rome s'appellera Gnæus, Gaius ou Marcus. Il nous sera permis sans doute, au seuil d'événements dont les conséquences pèsent encore sur les destinées du monde, de jeter autour de nous les yeux, et de retracer, comme en un tableau d'ensemble, les éléments et les rapports au milieu desquels se placent la conquête par les Romains du territoire de la France actuelle, et leurs premiers contacts avec les habitants de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

En vertu de la loi qui veut que tout peuple constitué politiquement absorbe un jour les peuples voisins restés à l'état de minorité sociale, et que toute nation civilisée s'assimile celles intellectuellement placées au-dessous

L'Occident
fait romain.

006546

d'elle, en vertu d'une loi universelle, et je dirai presque, physique, comme est celle de la gravité, les Italiens, le seul des peuples de l'antiquité qui ait su allier le progrès politique et la civilisation morale, cette dernière encore, à l'extérieur, dans une mesure tout imparfaite, les Italiens étaient appelés à s'assujettir tous les États grecs orientaux, devenus mûrs pour la ruine, et à refouler par leurs colons et émigrants toutes les tribus incultes de l'ouest, Libyens, Ibères, Celtes et Germains. De même et à pareil droit, l'Angleterre s'est asservie en Asie une civilisation sœur, politiquement impuissante : de même en Amérique, en Australie, elle a marqué, annobli d'immenses contrées à l'empreinte de sa nationalité : de même elle les marque et annoblit tous les jours. L'unité italienne, condition préalable de la grande mission de Rome, avait été l'œuvre de son aristocratie : mais l'aristocratie s'était arrêtée en deçà de la ligne, ne voyant dans les conquêtes extra-italiques ou qu'un mal nécessaire, ou que des possessions payant rente à l'État, placées d'ailleurs hors de lui. Ce sera l'impérissable gloire de la démocratie, ou, si l'on aime mieux, de la monarchie romaine (toutes deux se confondent en une seule) d'avoir vu clairement les destinées plus hautes de Rome, et de les avoir puissamment accomplies. Ce qu'avait préparé l'irrésistible puissance des choses, quand malgré lui-même le Sénat posait les bases de l'empire futur de la République et dans l'est et dans l'ouest, ce qu'avait compris d'instinct l'émigration romaine dans les provinces, vraie plaie d'Égypte là où elle s'imposait, mais en Occident l'utile pionnier d'une culture meilleure, Gaius Gracchus, père de la démocratie, l'avait d'abord reconnu et tenté en homme d'État aux vues nettes et sûres. Il y eut deux grandes pensées dans la politique nouvelle : réunir, dans l'empire Romain, tout ce qui était hellénique, coloniser tout ce qui ne l'était pas. Ces deux pensées, dès les temps des Gracques, elles entrèrent dans la pratique par l'in-

corporation du royaume d'Attale, et par les conquêtes de Flaccus au-delà des Alpes : mais bientôt la réaction victorieuse les délaissa. L'État romain demeura une masse confuse de territoires, sans occupation intense, sans limites appropriées : l'Espagne, les provinces gréco-asiatiques étaient séparées de la métropole par de vastes pays à peine assujettis sur l'étroite bordure des côtes : sur la rive septentrionale d'Afrique, Carthage et Cyrène formaient comme des îlots : en Espagne de vastes contrées, soi-disant soumises, n'étaient sujettes que de nom. Cependant rien ne se fit du chef de la République en vue de s'arrondir et de se concentrer : puis enfin, la décadence du système naval laissa se briser le dernier lien entre des établissements respectivement éloignés. Dès qu'elle put relever la tête, la démocratie voulut reprendre aussi les idées de Gracchus et sa politique extérieure. Marius s'en fit ouvertement l'adepte : mais le gouvernail ne demeura pas longtemps dans les mains du parti, et tout s'arrêta à de simples projets. Ce n'est qu'après la chute des institutions de Sylla, en 684, qu'on voit les démocrates décidément maîtres du pouvoir. Aussitôt il se fait un grand revirement dans la politique. La domination de Rome sur la Méditerranée est rétablie, question de vie ou de mort pour un état tel que l'État romain. A l'est, l'annexion des territoires pontiques et syriens assure la frontière de l'Euphrate. A l'ouest et au nord, par delà des Alpes, il restait encore à achever l'empire et son territoire : il y avait là des contrées nouvelles et vierges à gagner à la civilisation hellénique, à l'influence encore vivace de la race italienne. On commettrait plus qu'une erreur, on serait coupable d'attentat contre l'esprit saint et puissant de l'histoire, si l'on ne voulait voir dans les Gaules qu'un terrain de manœuvre où César aurait exercé ses légions, en vue de la prochaine guerre civile. En soumettant l'Occident, César, je ne le nie pas, conquerrait les moyens pour son but final ; et ses

70 av. J.-C.

Importance
historique
des expéditions
de César.

guerres transalpines ont été le fondement de sa puissance ultérieure : encore est-ce le privilège des grands génies de la politique, que chez eux les moyens soient aussi le but. Pour faire vaincre son parti il fallait à César le pouvoir militaire, mais il n'a point conquis la Gaule en homme de parti. C'était pour Rome une nécessité politique que de marcher sans délai au-delà des Alpes, que de prendre les devants sur l'invasion à toute heure menaçante des Germains, et planter là la digue qui assurerait la paix du monde. Grand et glorieux motif d'action, certes ! Et pourtant ce motif ne fut ni le plus grand ni le plus décisif parmi ceux qui conduisaient César dans les Gaules. Jadis quand la vieille patrie, devenue trop étroite pour le peuple, avait couru risque de dépérissement, le Sénat, embrassant l'Italie dans sa politique de conquêtes, avait sauvé la République. Aujourd'hui, la patrie italienne était trop étroite à son tour ; et l'État souffrait du même malaise social, malaise cent fois plus grand, eu égard à la grandeur de l'empire. Ce fut une pensée de génie, un grandiose espoir, qui firent passer les Alpes à César, la pensée et la confiance qu'il y gagnerait pour ses concitoyens une nouvelle patrie, cette fois sans limites, et qu'il régénérerait aussi l'État, en lui donnant une plus vaste base.

César
en Espagne.

61 av. J.-C.

Déjà, pour être juste, il faut ranger parmi les entreprises tendant à la soumission de l'Occident, la campagne de César dans l'Espagne ultérieure, en l'an 693 (VI, p. 366). Depuis bien longtemps la péninsule espagnole obéissait à Rome : néanmoins, même après l'expédition de Décimus Brutus contre les Galléciens (IV, p. 307), la côte occidentale était restée, à vrai dire, indépendante : les Romains n'avaient pas non plus mis le pied sur la côte du Nord : enfin les pays soumis étaient exposés tous les jours à des incursions parties de ces régions, et qui tenaient comme en échec la civilisation romaine. L'expédition de César vers les côtes de l'Ouest eut pour objet de mettre

fin à cette situation. Franchissant la chaîne des monts *Herminiens* qui délimite le *Tage* au Nord (*Sierra de Estrella*), il avait battu les indigènes, les avait établis dans la plaine, et dompté le pays sur les deux rives du *Douro* : puis arrivé à la pointe nord-occidentale de la péninsule, et s'aidant de la flotte appelée de *Gadès*, il avait pris la ville de *Brigantium* (*la Corogne*). Les riverains de l'océan Atlantique, Lusitaniens et Galléciens, avaient dû reconnaître la suprématie de Rome : pendant ce temps le vainqueur prenait soin de réduire le tribut à payer à la République ; et en organisant les communes pour le mieux de leurs intérêts économiques, il faisait meilleure aussi la condition des sujets. Dès son début dans la carrière administrative et militaire, le grand général et le grand homme d'État déploie les talents éclatants et les vastes desseins par lesquels il se signalera plus tard sur un plus grand théâtre. Pourtant son influence sur les destinées de l'Espagne ne fut que d'un jour. Il ne fit que passer : pour marquer la contrée d'une plus durable empreinte, il eût fallu, sur ces peuples ayant leur nationalité et leur nature propres, l'action longue, persistante et forte d'un grand homme ¹.

Un rôle plus important dans le mouvement de la civilisation romaine occidentale était réservé au pays qu'enferment les Pyrénées et le Rhin, la Méditerranée et l'océan Atlantique, et qui depuis l'ère d'Auguste a gardé le nom de *Terre des Celtes*, ou plutôt de *Région des Gaules* : quoique parlant à la rigueur, la Celtique tantôt soit plus étroite, et tantôt s'étende beaucoup au-delà de ces limites ; et quoique jamais il ne s'y soit constitué d'unité nationale ou même d'unité politique, avant Auguste. Aussi n'est-ce point chose aisée que d'en esquisser clairement le tableau, tant elle offrait d'élé-

Le pays
des Celtes.

¹ [L'auteur de la *Vie de César*, son sujet le lui permettait, est entré dans plus de détails sur cet épisode. Nous y renvoyons : I, pp. 356 et suiv.]

58 av. J.-C. ments hétérogènes, quand César, en 696, y mit le pied.

La province romaine. Dans la partie voisine de la Méditerranée, qui comprenait à peu près tout le *Languedoc* actuel, à l'ouest du Rhône, et à l'est, le Dauphiné et la Provence, partie devenue province romaine depuis soixante ans, les armes de la République ne s'étaient guère reposées depuis

90. l'ouragan de la guerre cimbrique. En 664, *Gaius Cælius* avait bataillé autour d'*Aquæ Sextiæ* avec les *Salyes* :

80. en 674, *Gaius Flaccus* (V, p. 341), en marche pour l'Espagne, avait eu maille à partir avec d'autres tribus. Au temps des guerres de Sertorius, le proconsul *Lucius Manlius*, ayant couru au secours de ses collègues au-delà des Pyrénées, s'en revint après sa défaite d'Ilerda

78. (*Lérida*), et sur sa route (vers 676), essuya un nouvel échec de la part des *Aquitains*, peuple limitrophe de la province, à l'ouest (VI, p. 448). Ce désastre amena, paraît-il, une révolte générale dans la province elle-même, des Pyrénées au Rhône, peut-être aussi du Rhône aux Alpes. Pompée eut à son tour à se frayer son passage l'épée à la main, au milieu de la Gaule en armes (VI, p. 457). En punition de leur révolte il donna les Marches des *Volces-Arécomiques* et des *Helviens* (départements du *Gard* et de l'*Ardèche*) aux fidèles Massaliotes : le prétorien *Manius Fonteius* eut à pourvoir à l'exécution de la sentence (678-680). Il ramena le calme dans le pays, en domptant les *Voconces* (département de la Drôme), en défendant Massalie contre les insurgés qui l'assaillaient, et en dégagant Narbonne, la capitale romaine, pareillement investie. Cependant la paix ne pouvait longtemps durer. Ces peuples étaient à bout : ils avaient part aux misères de la guerre d'Espagne (VI, p. 462) : ils subissaient mille exactions officielles ou non officielles du fait des Romains : aussi la province Gauloise était-elle profondément troublée. Le canton des *Allobroges*, le pays le plus éloigné de Narbonne fermentait et s'agitait : témoin, la « paix » qu'y rétablit

76-74.

Gaius Pison en 688¹, témoins, les envoyés Allobroges et leur attitude, à Rome, dans l'affaire du complot des anarchistes (694 : VI, p. 342). Les choses en vinrent bientôt à l'insurrection générale. *Catagnat*, chef des Allobroges durant cette guerre de désespoir, combattit non sans succès : mais, un jour, près de *Solonium* il fut écrasé, luttant glorieusement, par le propréteur *Gaius Pomptinus*².

Après tant de combats, les frontières de la province n'avaient point été beaucoup reculées³ : *Lugdunum* des Convènes (*L. Convenarum*) où Pompée avait établi les débris de l'armée de Sertorius (VI, p. 468), Toulouse, Vienne et Genève restaient, comme avant, les points extrêmes des possessions romaines à l'ouest et au nord. Quoi qu'il en soit, chaque jour l'importance de la province des Gaules allait grandissant pour Rome. Un magnifique climat, analogue à celui des pays cisalpins : une terre féconde, en arrière un grand et riche territoire favorable au commerce, et lui ouvrant de sûres routes jusque dans l'île de Bretagne, enfin des communications commodes par terre et par mer avec la métropole, tout donnait à la Gaule méridionale une valeur économique immense par rapport à l'Italie, une valeur que tant d'autres établissements, fondés depuis des siècles, ceux d'Espagne, par exemple, n'avaient jamais su atteindre; et de même que les naufragés politiques de ces temps allaient de préférence chercher asile à Massalie, où ils retrouvaient la culture et le luxe italiens, de même les émigrants

¹ [Proconsul de la Narbonnaise, il réprima l'insurrection des Allobroges, et surtout les pilla. C'est lui que défendit Cicéron en 691, quand il fut accusé à l'instigation de César pour ses déprédations, et pour avoir injustement mis à mort un gaulois transpadan. Pison, à son tour, eût voulu que Cicéron accusât César pour crime de complicité avec Catilina.]

² [On ne sait pas bien la position de *Solonium* (Σολώνιον : Dio Cass. 27.48; *Salonem*, Tit. Liv. *Epit.* 103). On veut la retrouver à *Sallonax*, dans le département de l'Ain.]

³ [V. Cic. *de provinc. consul.*, 13.]

66 av. J.-C.

63.

Les frontières de la province.

Rapports avec Rome.

63.

volontaires allaient chaque jour en nombre plus grand s'établir sur les bords du Rhône et de la Garonne. « La province de Gaule », ainsi s'exprime un auteur qui la décrit dix ans avant l'arrivée de César, « regorge de » négociants : les citoyens romains y sont en foule. » Point de Gaulois qui fasse d'affaires autrement que » par l'intermédiaire d'un Romain; et l'obole qui passe » d'une main dans l'autre a d'abord figuré sur les re- » gistres du marchand de Rome! » Ailleurs le même écrivain ajoute qu'en sus des colons de Narbonne, on rencontrait en foule dans la Gaule des cultivateurs et des éleveurs italiens : mais, il ne faut point l'oublier, la majeure partie des terres possédées par les Romains dans la province, comme naguère la plupart des domaines anglais dans l'Amérique du Nord, appartenaient à des nobles vivant dans la mère-patrie : ces laboureurs et ces éleveurs n'étaient d'ordinaire que des régisseurs, des esclaves ou des affranchis. Quoi qu'il en soit, à de tels contacts la civilisation et les mœurs romaines gagnaient rapidement sur les indigènes. Pour les Gaulois l'agriculture avait peu d'attrait : leurs nouveaux maîtres les forcèrent de changer l'épée contre la charrue; et très-vraisemblablement la résistance exaspérée des Allobroges eut en partie pour cause les réglemens nouveaux qui leur étaient imposés. Déjà, dans les temps plus anciens, l'Hellénisme avait pénétré dans la Gaule : des éléments moraux meilleurs, l'impulsion donnée à la culture de la vigne et de l'olivier (V, p. 122), la pratique de l'écriture ¹, et la fabrication des monnaies provenaient de Massalie. Les Romains d'ailleurs n'étouffèrent pas ces germes venus de la Grèce. Par eux, Massalie grandit en influence, loin d'y perdre : et plus tard, sous la domi-

Débuts
de la civilisation
romaine
en Gaule.

¹ Ainsi, on a trouvé à *Vaison*, dans l'ancien canton des Voconces, une inscription en langue celtique, et tracée en caractères grecs vulgaires. La voici : « σεγομαρος ουλλλονεος τουστιους ναμαυσατιο ειωρουθλησασμιροειν νεμητον. » Ce dernier mot signifie « saint. »

nation de Rome, on voyait dans les cantons gaulois des médecins et des rhéteurs grecs défrayés des deniers publics. D'une autre part, l'hellénisme, dans la Gaule méridionale, reçut des Romains, cela va de soi, le même caractère qu'en Italie : la civilisation grecque pure céda le pas à la culture mélangée Gréco-Latine, qui bientôt y compta par milliers ses disciples. Si les *Gaulois à braies* [*G. braccata*] (ainsi l'on appelait les peuplades Transalpines du sud, par opposition aux *Gaulois à toge* [*G. togata*] de l'Italie du Nord), n'étaient point encore entièrement façonnés à la Romaine; ils se distinguaient néanmoins beaucoup des *Gaulois chevelus* [*G. comata*] et restés libres des régions septentrionales de la terre des Celtes. Leur rudesse, à demi-dégrossie, leur latin barbare, prêtait sans doute à la moquerie; et qui-conque était suspect de sang mêlé gaulois, s'entendait reprocher souvent « ses parents portant braies. » Il n'en est pas moins vrai qu'à l'aide de leur mauvais latin les Allobroges, venus du fond de la province Romaine, savaient entrer en affaires avec les magistrats envoyés d'Italie, et déposer comme témoins, sans trucheman, devant les tribunaux de Rome. En résumé, tandis que la population celtique et ligure de ces contrées était en voie de se dénationaliser; tandis qu'elle s'affaissait et se flétrissait sous une oppression politique et économique intolérable et dont témoignent ses révoltes désespérées, parallèlement à l'effacement des indigènes s'avancait la civilisation haute et féconde de l'Italie contemporaine. *Aquæ Sextiæ*, et Narbonne plus encore, étaient des villes importantes qu'on pouvait nommer à côté de Bénévont et de Capoue; et Massalie, la cité bien ordonnée, libre, guerrière et puissante entre toutes les cités grecques dans la dépendance de Rome, florissait sous sa constitution strictement aristocratique, modèle souvent vanté dans Rome même par les conservateurs. En possession d'un vaste territoire plusieurs fois agrandi par les Ro-

main, et d'un commerce étendu, elle tenait auprès des villes latines de la Transalpine le rang que Rhegium et Naples occupaient, elles aussi, auprès des cités de Capoue et de Bénévent.

La Gaule
indépendante.

Tout autre était le tableau, dès que l'on avait franchi la frontière romaine. Là, au nord des *Cévennes*, la grande nation celtique, à demi étouffée dans le sud sous l'immigration italienne, se mouvait inviolée dans sa liberté. Nous ne la rencontrons pas pour la première fois : déjà sur le Tibre, sur le Pô, dans les montagnes de Castille et de Carinthie, et même jusqu'au fond de l'Asie-Mineure, les Italiens s'étaient heurtés aux rejets et aux avant-gardes de l'immense peuple : ce fut au nord des Cévennes que les Romains s'attaquèrent enfin au massif et au tronc principal. Lors de leur établissement dans l'Europe centrale, les Celtes s'étaient répandus dans les riches vallées et sur les joyeuses collines de la France actuelle, les régions occidentales de l'Allemagne et de la Suisse y comprises. De là ils avaient occupé toute la partie sud de l'Angleterre, peut-être même toute la Grande-Bretagne et l'Irlande¹. C'est dans ces régions, continentales et insulaires qu'ils avaient, plus que partout ailleurs, étendu le réseau vaste et serré de leurs cent peuples. En dépit des diversités du langage et des mœurs, qui sur un aussi grand territoire ne pouvaient pas ne pas exister, les relations mutuelles, le sentiment inné de la communauté nationale reliait entre elles toutes les tribus, depuis le Rhône et la Garonne jusqu'au Rhin et à la Tamise. Les Celtes d'Espagne, ceux de l'Autriche actuelle, se rattachaient aussi, çà et là, à la mère-patrie; mais les puis-

¹ Il faut croire à une immigration continuée pendant de longues années de la part des Celto-Belges en Grande-Bretagne. Témoins les noms empruntés à des cantons belges et donnés aux villages anglais des deux rives de la Tamise. On y rencontre les *Atrébates*, les *Belges*, les *Bretons* même : cette dernière dénomination qui semble empruntée aux *Brittons* des bords de la Somme, au-dessous d'Amiens, s'est étendue plus tard à toute l'île. Les monnaies y sont aussi imitées des monnaies belges : il y a identité même à l'origine.

santes arêtes des Pyrénées et des Alpes, mais les attaques répétées également, sur ces points, des Romains et des Germains, y interrompaient le commerce et les souvenirs d'affinité de races, bien plus que l'étroit bras de mer du nord-ouest ne séparait les Gaulois de terre-ferme d'avec ceux de l'île de Bretagne. Il ne nous est pas donné, malheureusement, de voir ce remarquable peuple parcourir sur le terrain de son établissement principal, les échelons divers du progrès historique : contentons-nous, il le faut bien, d'une simple esquisse de son état politique et de sa civilisation, tels qu'au temps de César, ils se révèlent à nous dans un certain ensemble.

Au dire des anciens, la Gaule avait une population relativement dense. Quelques indications éparses nous donnent à conclure que, dans les districts Belges, on pouvait compter environ 900 têtes par mille (allemand) carré [environ 8 kilom. carrés] : c'est le rapport existant de nos jours dans la Livonie et le Valais : dans les cantons helvétiques le chiffre s'élevait à 1,100 têtes¹. Probable-

Population.

¹ Le contingent de première levée des cantons belges, non compris les *Rèmes*, ou si l'on veut des pays d'entre la Seine et l'Escaut, et en tirant à l'est jusqu'à *Reims* et jusqu'à *Andernach* (soit 2,000 à 2,200 milles allem. [16,000 à 16,800 kil. carrés], ne s'élevait pas à moins de 300,000 hommes; et si l'on admet pour terme vrai de comparaison le rapport donné pour les Bellovaques, du contingent de première levée au chiffre total de la population en état de porter les armes, on arrive pour les Belges à 500,000 hommes au moins, et à deux millions de têtes pour toute la population. Les Helvétiens et peuples voisins comptaient, avant leur exode, 336,000 têtes, et tenant compte de ce que déjà ils avaient perdu la rive droite du Rhin, on peut estimer leur territoire à environ 300 milles carrés [environ 24,000 kil.]. Les valets et esclaves étaient-ils compris dans le nombre? Nous ne le saurions dire, d'autant moins que nous ignorons quelle forme l'esclavage revêtait chez les Gaulois : ce que César dit des esclaves, *cliens et débiteurs* d'Orgétorix [*familiam... clientes obæratosque*, I, 4] semblerait conduire à une réponse affirmative à la question. — Avons-nous besoin de rappeler l'absence de tous documents statistiques chez les anciens historiens? Tenter d'y suppléer par des combinaisons quelconques, c'est ce qu'il ne faut faire, le lecteur le comprend, qu'avec une extrême réserve. Pourtant ne repoussons pas absolument tous les calculs. [V. *Vie de César*, II, p. 18 et suiv., note 2. — L'auteur y prend aussi pour base : 1° le chiffre de l'agglomération helvétique; 2° celui du contingent de la coalition belge, de 697. Il y ajoute : 3° le dénombrement de l'armée

57 av. J.-C.

ment il allait plus haut encore dans d'autres régions mieux cultivées que la Gaule Belge, ou moins montagneuses que l'Helvétie, chez les *Bituriges*, les *Arvernes* ou les *Eduens*, par exemple.

Agriculture et
élevage du bétail.

L'agriculture avait fait quelques progrès chez les Gaulois : les contemporains de César s'étonnaient en voyant marnier les terres dans la région voisine du Rhin¹; et la fabrication de la bière d'orge (*cervesia*), usitée chez les Celtes de temps immémorial, témoigne que de bonne heure ils ont pratiqué en grand la culture des céréales : toutefois ils n'avaient pas le laboureur en haute estime : même dans le sud, plus civilisé, le libre Gaulois aurait cru déroger, mettant la main à la charrue. L'élevage des animaux domestiques était chez lui en plus grand honneur; et les grands agriculteurs romains de cette époque réservaient leurs préférences pour les races de bestiaux gaulois, et pour les esclaves celtes, à la fois braves, bons cavaliers, et bons hommes d'écurie ou d'étable² : c'était

52 av. J.-C.

gauloise, sous Alise, en 702, et il arrive au chiffre approximatif de sept à huit millions d'âmes pour toute la Gaule propre. Nous renvoyons le lecteur à cette note pour les détails.]

¹ « Dans la Gaule Transalpine, à l'intérieur, non loin du Rhin, » dit *Scrofa* * (Varr. *de re rust.*, I, 7, 8), « j'ai, durant mon commandement, traversé certaines contrées où ni la vigne, ni l'olivier, ni les arbres à fruits ne poussent, où l'on amende les terres avec une sorte d'argile blanchâtre extraite du sol, et où, à défaut de sel minéral ou marin, on emploie les charbons et cendres salinifères provenant de certains bois. » Ce renseignement a trait sans doute aux temps antérieurs à César, et aussi à l'ancienne province transalpine, au pays Allobroge, par exemple. Plinius plus tard, décrira aussi tout au long les procédés de marnage usités dans la Gaule et la Bretagne (*Hist. nat.*, 17, 6 & suiv.).

² « En Italie les bonnes races de bœufs sont les races gauloises, surtout pour le travail des champs : tandis que les bœufs ligures ne font rien qui vaille » (Varr., *de re rust.*, 2, 5, 9) ! Varron, il est vrai, ne parle ici que de la Cisalpine; mais évidemment, dans cette contrée, l'élevage du bétail remonte aux temps celtiques. Les chevaux hongres gaulois (*Gallici canterii*), sont mentionnés par Plaute (*Aulul.*, 3, 5, 21). « L'élevage du bétail ne va pas à toutes les races : ni les *Bastules*, ni les *Turdules* (en Andalousie) ne s'y adonnent :

* [*Gneus Tremellius Scrofa*, l'un des interlocuteurs du *De re rust.*, ami de Varron. Il fut l'un des commissaires de César pour le partage des terres de Campanie, et servit, on le voit, à l'armée des Gaules, sous le Proconsul. Il se qualifie de *pratorius*.]

surtout dans les régions du nord que prédominait l'élevage du bétail. Vers ces mêmes temps, la Bretagne (armoricaine) était pauvre en céréales. Vers le nord-est, d'épaisses forêts, se rattachant au massif de l'Ardenne, couraient presque sans interruption de la mer du Nord au Rhin; et le berger *ménapien* ou *trévire* menait à la pâture ses porcs à demi sauvages dans les chênaies impénétrables, qui depuis ont fait place aux guérets fertiles et bénis des Flandres et de la Lorraine. De même que sur les rives du Pô, les Romains avaient substitué à la *païsson* et à la *glandée* la production de la laine et des céréales, de même ils ont, dans les plaines de l'Escaut et de la Meuse, introduit les moutons et la culture des champs. En Bretagne, on ne savait point encore battre le blé : plus au nord, dans l'île, cessaient tous labours, et l'on n'utilisait la terre que par le bétail. Au-delà des Cévennes on ne cultivait ni l'olivier ni la vigne, cette source inépuisable de richesse chez les Massaliotes.

Les Gaulois ont toujours aimé la vie agglomérée : aussi, partout chez eux on rencontrait des bourgs ouverts : le seul canton helvétique en comptait 400 en 696, outre une multitude de métairies isolées. Les villes fermées ne manquaient pas non plus : les murailles construites en charpente étonnaient les Romains par leur excellence et l'habile agencement de leur appareil de poutres et de pierres entremêlées : mais dans les villes des Allobroges, les bâtiments n'étaient faits que de bois. Les Helvétiens comptaient douze villes : autant en avaient les *Suessions* : au contraire dans les districts du nord, chez les *Nerviens* par exemple, si l'on en rencontrait quelques-unes, il faut dire qu'en cas de guerre les habitants se retranchaient dans les marais et les bois plutôt que derrière des murs : au-delà de la Tamise, les taillis des forêts servaient à la défensive plus que les

» au premier rang sont les Gaulois, surtout pour les bêtes de monture et de bât (*jumenta* : Varr., 2, 10, 14). »

Les villes.

58 av. J.-C.